

**Démission du Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie :
le Collectif Santé mentale Grande Cause nationale demande des garanties claires sur la
future gouvernance**

Alors que la santé mentale a de nouveau été proclamée Grande Cause Nationale pour 2026, la démission du Délégué ministériel chargé de la santé mentale et de la psychiatrie est intervenue sans préparation ni visibilité sur les modalités de continuité du pilotage national.

Le Premier ministre vient d'annoncer la tenue prochaine d'un Comité interministériel ainsi que la nomination d'un nouveau Délégué, à ce jour non encore effective. Le Collectif Santé mentale Grande Cause nationale, interlocuteur incontournable du secteur représentant plus de 3 400 organisations, s'il prend acte de ces annonces nécessaires, redoute pour autant un pilotage à vue de cette Grande cause.

C'est pourquoi elles doivent désormais se traduire par des garanties concrètes sur la gouvernance qui sera mise en place.

Le Collectif juge indispensable quatre garanties structurantes :

- **Un pilotage national fort et durable** : une autorité clairement identifiée, dotée de moyens et d'une légitimité suffisante pour garantir la construction, la mise en œuvre, la cohérence et la continuité de la stratégie nationale de santé mentale.
- **Une coordination interministérielle** : une mobilisation structurée de l'ensemble des ministères qui intègre effectivement la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques (éducation, travail, logement, justice, jeunesse, solidarités, budget, etc.)
- **Une gouvernance nationale concertée et participative** : un pilotage associant durablement partenaires, professionnels et personnes concernées, dans une logique de transparence et de co-construction.
- **Une déclinaison territoriale structurée** : la mise en place et le renforcement de gouvernances régionales et infra-régionales clairement identifiées, capables d'assurer ces mêmes exigences de transversalité, de participation et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé mentale.

Cette gouvernance devra être pleinement ancrée dans une approche de santé publique. Le collectif sera particulièrement vigilant à ce qu'elle ne soit pas subordonnée à d'autres logiques, notamment sécuritaires.

Le Collectif Grande Cause appelle désormais le Gouvernement à transformer rapidement ses annonces en décisions concrètes et à garantir un pilotage à la hauteur du renouvellement de la Grande Cause Nationale et des enjeux d'amélioration durable de la santé mentale des populations.

Contacts presse :

grandecause@santementale2025.org

P/O Collectif Santé mentale Grande cause nationale

Anne Perette-Ficaja - 06 67 61 01 02

Aurélien Paccard - 06 68 87 38 69

À propos du Collectif Santé Mentale Grande Cause Nationale :

Le Collectif « Santé mentale Grande cause nationale » regroupe 23 acteurs majeurs de la santé mentale, représentant plus de 3 400 organisations, engagés pour porter la mobilisation autour de la Grande cause nationale. C'est la première fois qu'une telle diversité d'acteurs est fédérée autour de la santé mentale, désignée officiellement comme une priorité sanitaire et sociétale par les pouvoirs publics. Tout au long de l'année 2025, le Collectif se mobilise en faveur de l'information, la prévention et la déstigmatisation, partout en France. Il fera également connaître ses propositions et son plaidoyer commun en 2026.